



S E C R E T A R I A T

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUEREN

C. C. P. 7537.94 - - Téléphone 57.31.64



Auz 1955

M. VANDERICK Adolf
rue des Sablon, 6
GOSSELIES

Cher Camarade Démineur,

Te souviens-tu, il y a dix ans déjà, nous débutions ce dur travail de déminage qui allait nous amener aux quatre coins du pays, risquant notre vie pour aider nos compatriotes à reprendre rapidement une existence normale et sans danger.

Dix ans de ce travail ingrat et pourtant passionnant, cela ne te paraît-il pas digne d'être fêté ?

En voici l'occasion unique : Notre Assemblée Générale Annuelle.

Elle se tiendra à Tervueren le dimanche 19 juin. Certainement tu en seras. Voilà une belle occasion de retrouver tes anciens compagnons et de revivre les heures captivantes de ton passé glorieux. Ta présence et celle de tous tes com-

pagnons prouvera aux Autorités la force de notre Fraternelle si vivante. Elle sera aussi une sorte d'hommage et de remerciement à tous ceux qui ont défendu tes revendications.

N'hésites-pas. Tu passeras une journée splendide. Connais-Tu le parc, les étangs, le Musée Colonial de Tervueren ? Connais-Tu le musée du déminage ? Tu y retrouveras, soigneusement alignés et étiquetés tous ces engins de mort qui t'ont donné tant de fil à retordre.

Viens à l'Assemblée Générale. Un excellent banquet, gratuit pour toi, te restaurera et te permettra de connaître à nouveau devant une bonne table le coude à coude fraternel annuel.

A bientôt donc à Tervueren, Cher Camarade.

Programme de l'Assemblée Générale du 19 Juin 1955

- 9 h. 15 - Réunion à la Place de Tervueren.
- 9 h. 30 - Dépot de fleurs au Monument aux Morts de la Commune.
- 10 h. - Dépot de fleurs au Monument aux Morts des Carabiniers Cyclistes.
- 10 h. 15 - Dépot de fleurs au Monument aux Morts du Génie Cycliste.
- 10 h. 30 - Réception à la Maison Communale.
- 11 h. - Messe (Eglise de Tervueren)
- 12 h. - Assemblée générale au « Cercle »
- 14 h. - Banquet du 10^e Anniversaire de la fondation de la Fraternelle.
- 15 h. 15 h. 30 - Visite guidée des installations du C.E.T./S.E.D.E.E. à Duisbourg (Tervueren)
- 17 h. - Fête Africaine au Parc de Tervueren.

Les membres en règle avec leur cotisation pour 1955 sont invités gratuitement au dîner démocratique à condition d'en prévenir le secrétaire avant le 9 juin.

Les membres de la famille peuvent participer au dîner en versant la somme de 50 fr. per personne au C.C.P. 7537.94 de la Fraternelle des Démineurs 30, Rue St-Jean, Tervueren, avant le 9 juin.



Assemblée Générale Statutaire 1955

CONVOCACTION

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les Membres de la Fraternelles des Démineurs de Belgique (a.s.b.l.) à l'Assemblée statutaire, qui aura lieu le 19 juin 1955 à Tervueren.

ORDRE DU JOUR

Allocution du Président ;
Rapport du Trésorier.
Rapport des Commissaires vérificateurs ;
Décharge à donner aux administrateurs ;
Elections statutaires .
Fixation de la cotisation 1956 ;
Approbation du budget 1955 ;
Divers.

ELECTIONS STATUTAIRE

Les administrateurs cités ci-après sont sortants et rééligibles: SEVRIN, COGNEAU, MERCX, SAMIJN, R, LALLEMAND, VANDERYDT, PRIGNON, DIEU, COTTON, DEBACKER, VAN CLEVEN.

Bilan de l'exercice 1954

RECETTES

Cotisations	22.881,00
Subsides, dons, etc.	2.538,33
Remboursements	29.000,00
Bénéfice vente titres	44.605,00
Intérêts Banque	47.281,00
Monument national	50.000,00

DEPENSES

Secours divers	3.300,00
Blessés	11.690,00
Décès	5.000,00
1ere Communion orphelins	16.000,00
St-Nicolas	27.600,00
Cotisations U. F. A. C.	4.511,55
Bulletin	7.171,00
Assemblée générale	13.566,00
Administration, taxes, télé. frais de bureau, déplacements	23.917,95
Monument National	5.761,00
Avances	20.712,00
Banque, frais	2.410,00

Balance 197.005,33

141.639,50
Solde créditeur 55.365,83

197.005,33

Avoir au 31-12-1953

C. C. P.	4.117,95
Banque	33.456,24
Numéraire	1.749,30

39.323,49

Solde créditeur 55.365,83

94.689,32

Avoir au 31-12-1954

C. C. P.	31.653,78
Banque	62.216,24
Numéraire	819,30

94.689,32

En sus, la Fraternelle possède pour 1.550.000 fr., valeur nominale de titres. L'analyse de ce bilan se fera à l'assemblée.

COTISSATION 1955

Voici les adresses des sections et leur numéro de C. C. P. où nos membres peuvent verser leur cotisations pour 1955
ANVERS. - Aumônier Deckers, troupes des chemins de fer, Hoogboom, C.C.P. 1081.47.
BRABANT. - Fraternelle des Démineurs Brabant, Bruxelles, C.C.P. 8173.53.
HAINAUT. - M. Hulshaegen, 151, rue Bellière, Marcinelle, C.C.P. 2137.50.

FLANDRE ORIENTALE. - M. Van Cleven, 5, Champs Elysées, Gand, C.C.P. 4511.80.

FLANDRE OCCIDENTALE. - M. Samijn, Em., St-André-Bruges, C.C.P. 3450.69.

LIEGE. - Fraternelles des Démineurs, Liège, C.C.P. 7902.11.

NAMUR. - Fraternelle des Démineurs, Namur-Luxembourg, C.C.P. 8005.05.

Les versements peuvent également être faits au C.C.P. de la Caisse Centrale de la Fraternelle, rue Saint-Jean, 30, Tervueren, C.C.P. 7537.94.